

TABLE DES MATIERES.

	PAGES
1808. Acte pour étendre la durée de la Patente accordée pour l'érection du Pont sur la rivière St. Charles, nommé Pont Dorchester, -	3
1812. Acte pour autoriser <i>François Huot et Joseph Jacob</i> à ériger un pont sur la Rivière Montmorency, au-dessus de la chute, -	4
1819. Acte pour autoriser <i>Anthony Anderson</i> et autres, propriétaires du Pont Dorchester, à le changer de place, -	10
1841. Ordonnance pour pourvoir à l'amélioration de certains chemins dans le voisinage de la Cité de Québec, et y conduisant, et pour établir un fonds pour cet objet, -	16
Ordonnance pour établir et régler les péages sur le Pont sur la rivière Cap-Rouge, et pour d'autres objets relatifs au dit Pont, -	36
Acte pour étendre les dispositions d'une Ordonnance y mentionnée à un certain chemin au nord de la rivière St. Charles, dans le District de Québec, -	41
1843. Acte pour exempter les voitures transportant des engrais des Cités et Villes de cette Province, de payer les péages sur les chemins à barrières, et pour d'autres objets y mentionnés, -	42
1845. Acte pour amender une certaine Ordonnance y mentionnée, concernant les Chemins à Barrières près de Québec, -	43
1846. Acte pour amender un certain acte, intitulé : <i>Acte pour amender une certaine Ordonnance y mentionnée relative aux Chemins à Barrières près de Québec,</i> -	47
1849. Acte pour exempter les officiers de la marine et de l'armée, et autres personnes au service de Sa Majesté, de payer les péages sur les chemins à barrières de cette province, -	48
1849. Acte pour autoriser et mettre les Commissaires des chemins à barrières de Québec en état d'avoir et d'acquérir la possession et la propriété du Pont Dorchester, et pour d'autres fins, -	49
1850. Acte pour amender l'Acte qui autorise les commissaires des chemins à barrières de Québec à acquérir le Pont Dorchester, et à faire certains chemins, -	54
1851. Acte pour autoriser les commissaires des chemins à barrières de Québec à effectuer un nouvel emprunt, et étendre les dispositions d'une certaine ordonnance à d'autres chemins, -	55
Acte pour autoriser les commissaires des chemins à barrières de Québec, à faire une émission de débentures à un montant limité, aux fins d'acheter et reconstruire le pont Montmorency, -	57
1853. Acte pour permettre aux syndics des chemins à barrières de Québec d'émettre des débentures à un certain montant, et pour mettre certains chemins sous leur contrôle, -	59